

Éloge funèbre de M. Maurice Minne

Le président : M. Maurice Minne, ancien membre de la Chambre des représentants, est décédé des suites d'une longue maladie le 6 août dernier à Anderlecht, à l'âge de 69 ans.

Maurice Minne, qui était pharmacien de formation et de profession, a siégé de manière ininterrompue à partir du 1er janvier 1971 au conseil communal de Tubize, où il occupa la fonction d'échevin du 1er janvier 1971 au 31 décembre 1976 et celle de bourgmestre du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1994.

Au cours de la seconde moitié des années nonante, M. Minne fut également actif à l'échelon politique national, d'abord en qualité de sénateur PS élu direct pour l'arrondissement de Nivelles, du 11 janvier 1995 au 12 avril 1995, puis en qualité de député PS pour ce même arrondissement, du 28 juin 1995 au 13 juin 1999. Au sein de notre assemblée, il fut un membre très actif de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société. Il accorda une attention toute particulière à la sécurité des produits pharmaceutiques ainsi qu'à la lutte contre le tabagisme et contre la toxicomanie.

M. Minne était un homme de conviction qui – au dire de ses amis comme de ses adversaires – faisait preuve d'un courage politique sans faille. Il l'a entre autres démontré dans le contexte de la crise des Forges de Clabecq et lors de la reconversion de zones importantes dans sa commune.

Au nom de la Chambre, j'ai adressé mes sincères condoléances à sa famille.

Yves Leterme, premier ministre : Lors de ses funérailles, M. Maurice Minne a été loué comme un homme d'une grande générosité et d'une gentillesse dans la sphère privée et comme quelqu'un de très droit en politique, toujours à l'écoute de la population de sa ville. Au nom du gouvernement, j'adresse mes condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches.